



Fiche technique

SÈCHE-MAINS ENCASTRÉ à autopilotage

B-750 B-7507

Spécifier le modèle

- ☐ Modèle B-750 en blanc
- ☐ Modèle B-7507 de couleur Spécifier le numéro de modèle, ainsi que la tension voulue et le numéro de couleur Bobrick* pour le couvercle.
Exemple: B-7507 115V n°889 pour un sèche-mains à 115 volts avec couvercle gris.
*Se reporter au catalogue Bobrick en vigueur pour le numéro de couleur.

Spécifier la tension

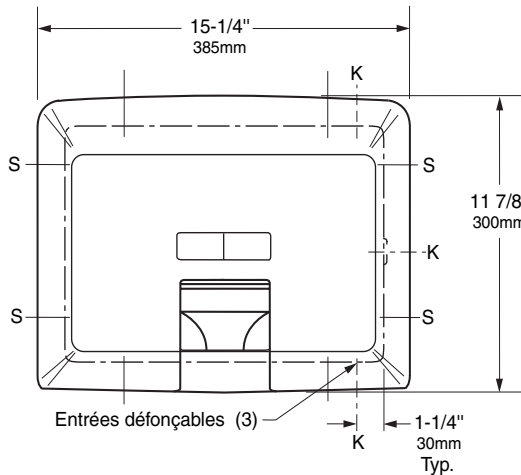
- ☐ 115 V CA, 20 A, 2 300 watts, 50/60 Hz, une phase, enregistrement UL/ULC.
- ☐ 208-203 V AC, 9-10 A, 1 900-2 300 watts, 50/60 Hz, une phase, enregistrement UL/ULC, approbation VDE et marque CE. Spécifier le numéro de modèle et la tension voulue.
Exemple: B-750 115 V pour un sèche-mains à 115 volts, avec couvercle blanc.



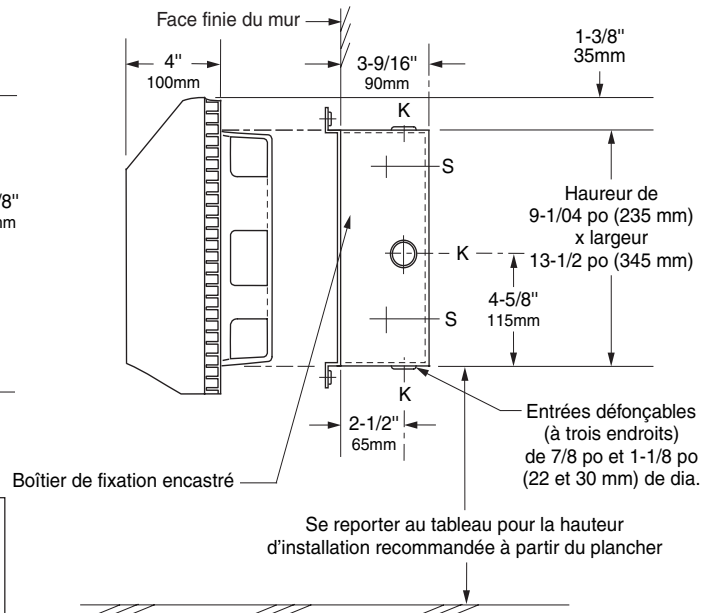
HAUTEURS D'INSTALLATION RECOMMANDÉES*

Toilettes pour hommes	46 po (1170mm)
Toilettes pour femmes	44 po (1120mm)
Toilettes pour enfants de 3 à 9 ans	32 po (815mm)
Toilettes pour enfants de 9 à 12 ans	36 po (915mm)
Toilettes pour enfants de 12 à 15 ans	40 po (1015mm)
Toilettes pour enfants de 15 à 18 ans	44 po (1120mm)
Conception à accès facile	38 po (965mm)

*Trou pour vis inférieure de la base de fixation jusqu'à la face finie du plancher



Ouverture brute dans le mur
 Largeur 13-3/4 po (350mm)
 Hauteur 9-1/2 po (240mm)
 Profondeur d'encastrement de 3-3/4 po (95mm) au minimum



MATÉRIAUX:

Couvercle – Monobloc, d'épaisseur minimale 1/8 po (3 mm), en fonte grise coulée, avec fini à brillant élevé, résistant à l'acide, en émail vitreux multicouches. Muni d'une buse de sortie d'air chromée à deux positions, à retour automatique. Les pictogrammes illustrant les consignes d'utilisation sont ont été fusionnés de manière permanente à même l'émail vitreux, pour une protection maximale contre le vandalisme et une excellente résistance à l'usure. La bouche de sortie d'air est munie d'une grille à l'épreuve du vandalisme. Le couvercle est assujéti à la base de fixation à l'aide de deux vis hexagonales à tête noyée, dissimulées, à l'épreuve du vandalisme.

Boîtier de fixation encastré – Acier de calibre 16 (1,5 mm), avec fini en émail cuit. Antirouille.

Unité de base – Pièce monobloc en aluminium moulé. Munie d'aubes d'entrée d'air à l'épreuve du vandalisme, dissimulées, de chaque côté et au bas.

Moteur – Universel, 1/10 HP, 6 200 r/min, avec support élastique. Roulement à bille étanche à l'extrém l'autre extrémité (non motrice). Muni d'une protection automatique contre les surcharges thermiques.

Ventilateur – Le ventilateur centrifuge à une seule entrée, équilibré dynamiquement, est monté sur l'arbre du moteur. Il fait passer l'air dans l'élément chauffant à un débit de 150 pcm.

continuer . . .

Élément chauffant – L'élément chauffant à serpentin en nickel chrome est monté dans un cadre en céramique et protégé automatiquement contre les surcharges thermiques. L'élément chauffant, situé du côté entrée du ventilateur, réchauffe l'air sans points chauds. Non accessible aux vandales.

Commande électronique – Un capteur infrarouge fait démarrer automatiquement le sèche-mains lorsqu'on maintient les mains ou la buse à retour automatique sous la bouche de sortie d'air et dans la zone de sensibilité du capteur. Le sèche-mains s'arrête dès que les mains ou la buse à retour automatique ont été retirés de la zone de sensibilité du capteur. Le capteur électronique assure un arrêt automatique environ 1-1/2 minute après la mise en route du sèche-mains, si un objet inanimé a été placé dans la bouche de sortie d'air. Après retrait de cet objet inanimé, le capteur électronique se réarme automatiquement et le sèche-mains fonctionne normalement.

FONCTIONNEMENT:

Le couvercle ne dépasse pas de plus de 4 po (100 mm) du mur, en conformité aux directives d'accès facile (incluant les directives d'accessibilité ADA [ADAAG] aux États-Unis). À commande sans contact: un capteur électronique fait démarrer automatiquement le sèche-mains lorsqu'on maintient les mains ou la buse à retour automatique sous la bouche de sortie d'air et dans la zone de sensibilité du capteur. La buse à deux positions peut se régler pour orienter l'écoulement d'air: en position haute, elle dirige l'air vers le bas pour le séchage des mains et, en position basse, elle dirige l'air vers le haut pour le séchage du visage. Après séchage du visage, il suffit de relâcher la buse pour qu'elle revienne automatiquement à la position haute. Le sèche-mains s'arrête dès que les mains ou la buse à retour automatique ont été retirés de la zone de sensibilité du capteur. Le séchoir ne s'arrête pas de lui-même tant que l'utilisateur n'est pas sûr que ses mains ou son visage sont bien secs. Le séchoir ne fonctionne que lorsqu'on l'utilise effectivement (pour les mains ou le visage), ce qui permet d'économiser l'énergie et de réduire les coûts d'exploitation. Le capteur électronique arrête automatiquement le sèche-mains une minute et demie après mise en route, lorsqu'un objet inanimé comme, par exemple, du ruban adhésif ou une gomme à mâcher, a été placé dans la bouche de sortie d'air. Après retrait de cet objet inanimé, le capteur électronique se réarme automatiquement et le sèche-mains fonctionne normalement.

Garantie limitée de dix ans – En plus de sa garantie d'un an, Bobrick offre une garantie limitée de dix ans, à compter de la date d'installation d'un sèche-mains et d'un sèche-cheveux à autopilotage, sur toutes les pièces, à l'exception des balais du moteur, au propriétaire original de l'appareil installé, contre les défauts de fabrication ou de matériaux, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Les balais du moteur sont garantis trois ans à compter de la date d'installation. Cette garantie se limite la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses, à la discrétion de Bobrick. Pour plus de détails, se reporter à la carte de garantie ou aux Directives d'installation, formulaire n° 750-69

INSTALLATION:

Préparation du mur: prévoir une ouverture brute avec cadre, de 13-3/4 po de largeur x 9-1/2 po de hauteur (350 x 240 mm). La profondeur d'encastrement minimale par rapport à la face finie du mur doit être de 3-3/4 po (95 mm). Prévoir un dégagement par rapport à des éléments qui pourraient dépasser de l'intérieur du mur brut par une ouverture opposée. Éviter les tuyauteries, les événements et les gaines en assurant une coordination avec l'ingénieur en mécanique. Pour une installation dans un mur en plâtre, il est recommandé de mettre l'ouverture à la terre des quatre côtés, en utilisant une garniture de plâtrage métallique. Lorsque l'appareil dépasse par rapport au-dessus d'un lambris de revêtement, installer un profilé en U en aluminium ou une pièce semblable, pour remplir l'espace entre le rebord du boîtier de fixation et la face finie du mur. Lorsqu'on installe deux appareils dos à dos, il est recommandé de prévoir un isolant acoustique entre les deux. Placer des dles entre le cadre et le boîtier de fixation, aux endroits marqués d'un S, puis fixer à l'aide de quatre vis n° 10 (M4,8) (non fournies). Prévoir ca entre le panneau de distri

Directives de câblage:

1. Séchoir à 115 volts – Raccorder le fil de terre à la borne de terre marqué \equiv , le fil noir ou sous tension à la borne marquée L1, puis le fil neutre ou blanc à la borne marquée N. **UN CIRCUIT SÉPARÉ DOIT ÊTRE PRÉVU POUR CHAQUE INSTALLATION À 115 VOLTS.**
2. Séchoir à 208-230 volts – Raccorder le fil de terre à la borne de terre marqué \equiv et les fils à 208 ou 230 volts aux bornes marquées L1 et L2.

Notes: sur un séchoir à autopilotage, le capteur électronique détecte un mouvement jusqu'à 7-1/2 po (190 mm) de la buse de sortie d'air. Dans une zone exigüe, l'emplacement d'un séchoir à autopilotage doit être choisi avec beaucoup de soin. Tenir compte de la proximité.

Pour des directives d'installation détaillées et les détails des connexions électriques, se reporter au formulaire n° 750-69, emballé avec chaque appareil. Sur demande, il est également possible de se procurer ce formulaire à l'avance.

SPÉCIFICATION:

Le sèche-mains encastré devra être muni d'un couvercle monobloc en fonte, avec fini à brillant élevé, résistant à l'acide, en email vitreux multicouches. Le couvercle ne devra pas dépasser de plus de 4 po (100 mm) du mur, afin de respecter les directives d'accès facile (incluant les directives d'accessibilité ADA [ADAAG] aux États-Unis). Le couvercle devra être muni d'une buse de sortie d'air à deux positions, à retour automatique, chromée, à l'épreuve du vandalisme, que l'on peut régler pour le séchage des mains et du visage, et qui revient automatiquement à la position de séchage des mains après séchage du visage; il devra aussi empêcher tout versement d'un liquide dans le sèche-mains par des vandales. Les pictogrammes illustrant les consignes d'utilisation devront être fusionnés de manière permanente à même l'email vitreux du couvercle. Le couvercle ne devra pas avoir de grille d'entrée d'air apparente. La base monobloc en aluminium moulé devra posséder des aubes d'entrée d'air à l'épreuve du vandalisme, dissimulées, des deux côtés et au bas. Le moteur devra avoir une puissance de 1/10 HP, être du type universel, monté sur un support élastique, avec roulement à bille étanché à l'extrémité de l'arbre côté entraînement et palier à douille autolubrifiant à l'autre extrémité (non motrice); il devra être muni d'une protection automatique contre les surcharges thermiques. L'élément chauffant devra être situé du côté entrée du ventilateur, réchauffer l'air sans points chauds, ne pas être accessible aux vandales et posséder une protection automatique contre les surcharges thermiques. Un capteur électronique devra faire démarrer automatiquement le sèche-mains lorsqu'on maintient les mains ou la buse à retour automatique sous la bouche de sortie d'air et dans la zone de sensibilité du capteur. Le sèche-mains devra s'arrêter automatiquement lors du retrait des mains ou du relâchement de la buse à retour automatique. Le capteur électronique devra assurer un arrêt automatique environ 1 1/2 minute après la mise en route du sèche-mains, si un objet inanimé a été placé dans la bouche de sortie d'air. Après retrait de cet objet inanimé, le capteur électronique devra se réarmer automatiquement et le sèche-mains fonctionner normalement. L'appareil devra être enregistré UL/ULC et/ou approuvé VDE et marqué CE. L'appareil devra faire l'objet d'une garantie limitée de dix ans sur toutes les pièces, à l'exception des balais du moteur. Les balais du moteur devront être garantis trois ans pièces du fabricant devront être fournis au propriétaire/gestionnaire de l'immeuble à la fin des travaux.

Le sèche-mains encastré devra être le modèle _____ (indiquer le numéro de modèle) de Bobrick Washroom Equipment, Inc., Clifton Park, New York; Jackson, Tennessee, Los Angeles, Californie; Bobrick Washroom Equipment Pty, Ltd., Australie et Bobrick Washroom Equipment Limited, Royaume-Uni.